

N° : DE/44/5/25.06.2018-1

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues

Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	13
Présents	30	Absents non représentés :	4
VOTANTS			43

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 25 juin 2018, après convocation légale reçue le 19 juin 2018, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

Mme Ingrid APPRIOU, M. Pascal BONNIN, M. Alain BRES, Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, Mme Martine CASADEÏ, M. Gwenaël CLAUDON, M. Jean-Claude DANY, Mme Maryline EYDOUX, M. Stéphane GARCIA, Mme Annie GARNERO, M. Gérard GERENT, M. Jacques GRAU, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, M. Thierry LAGNEAU, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Michel PERRAND, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, Mme Fabienne THOMAS, M. Christian TORT, Mme Maryse TORT, Mme Sylviane VERGIER

Etaient Absents représentés :

M. Jean BERARD (pouvoir donné à Mme Martine CASADEÏ), M. Henri BERNAL (pouvoir donné à Mme Nicole NEYRON), Mme Patricia COURTIER (pouvoir donné à Mme Ingrid APPRIOU), M. Dominique DESFOUR (pouvoir donné à M. Jacques GRAU), Mme Evelyne ESPENON (pouvoir donné à Mme Maryline EYDOUX), Mme Sylviane FERRARO (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA), M. Pierre GABERT (pouvoir donné à M. Didier CARLE), Mme Sandrine LAGNEAU (pouvoir donné à M. Thierry LAGNEAU), Mme Nadia MARTINEZ (pouvoir donné à Mme Laurence MONTERDE), M. Claude PARENTI (pouvoir donné à M. Michel MUS), Mme Mireille PEREZ (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA), M. Serge SOLER (pouvoir donné à M. Christian RIOU), M. Michel TERRISSE (pouvoir donné à Mme Sylviane VERGIER).

Etaient Absents non représentés :

M. Rémy ARNAUD, Mme Françoise LAFAURE, M. Alain MILON, Mme Isabelle VINSTOCK

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **Mme Karine CANDALE** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Donné acte des décisions communautaires

Monsieur le Président informe l'Assemblée des dernières décisions qu'il a été amené à prendre, à savoir :

N° 32 du 26/03/2018

Signature d'un contrat de location triennale avec l'entreprise GROUPE LEBLANC pour les illuminations de Noël de la commune de Monteux pour un montant de 4

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le :

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

LES SORGUES DU COMTAT

99_DE-084-248400293-20180625-25062018_1-

002,97€ HT/AN soit un total de 12 008,91€ HT pour l'ensemble du contrat de location triennale.

N° 33 du 27/03/2018

Signature d'un contrat avec l'entreprise Ressources Consultants Finances pour l'acquisition de la licence d'utilisation du logiciel de rétro-prospectivité financière « REGARDS ». Accompagnement et maintenance du logiciel pour le service financier de la CCSC.

- Acquisition licence : 8 862 € TTC
- Accompagnement au logiciel 2 jours/an : 2 915,57 € TTC
- Maintenance-Assistance / Année 2019 : 5 317,20 € TTC

Le contrat prendra effet à sa signature et pour l'année 2018 et 2019.

N° 34 du 27/03/2018

Signature de l'avenant n° 1 avec CITEC Environnement pour la fourniture de conteneurs roulants et accessoires pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective sur l'ensemble du territoire de la CCSC.

Fournitures à inclure dans le bordereau de prix :

- Sur-couvercle pour bac 2 roues : 7,00 €
- Sur-couvercle pour bac 4 roues : 10,00 €
- Serrure complète gravitaire clé triangulaire pour bacs 2 et 4 roues : 19,00 €

N° 35 du 04/04/2018

Signature d'un contrat avec l'entreprise VALFIBOIS SERVICES pour le stockage, broyage et rechargement des déchets verts des services techniques communautaires de Sorgue et Bédarrides.

- Broyage : 29,00 € HT la tonne
- Stockage et rechargement : 150,00

Le contrat est conclu pour une durée de 5 mois et sera renouvelable de mois en mois par tacite reconduction et ce jusqu'au 31 décembre 2018.

N° 36 du 12/04/2018

Mission de Maîtrise d'œuvre concernant l'Aménagement de l'Avenue Edouard Grangier sur la Commune de Monteux Marché N° 2017.453 - Signature de l'avenant n° 1 avec le Bureau d'études NB Infra portant sur la répartition des honoraires en deux phases :

Coût Phase 1 : 4 950.00 € H.T.

Coût Phase 2 : 19 800.00 € H.T.

Le montant total de la mission reste inchangé, soit 24 750.00 € H.T.

N° 37 du 16/04/2018

Signature d'un contrat pour une prestation de nettoyage sur certains locaux de la CCSC avec la Société ONET SERVICE

- Durée hebdomadaire : 20 H
- Montant mensuel de la prestation : 1 508,54€ HT/mois
- Prix HT/heure de nettoyage complémentaire : 22.80€ HT/heure en cas de besoin imprévu.

La mission commencera au 7 mai 2018 pour une durée d'un an ferme.

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le :

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

99_DE-084-248400293-20180625-25062018_1-

N° 38 du 16/04/2018

Fournitures de Services de communications mobiles et prestations annexes pour la téléphonie Mobile de la Communauté de Communes les Sorgues du Comtat – Signature du marché avec GROUPEMENT SFR / CORIOLIS

Le marché est conclu pour une durée de vingt-quatre (24) mois à compter de la date de notification. Il pourra être reconductible UNE (1) FOIS, la durée totale ne pourra excéder quarante-huit (48) mois.

N° 39 du 20/04/2018

Retrait de la prestation de maintenance du génie climatique sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Sorgues sur l'avenant n° 2. Signature avenant n°3 Suppression d'un site avec SOMEGEC SARL pour un montant de 170,00 € HT / AN

L'avenant N°3 prend effet à la signature de l'avenant N°2.

N° 40 du 24/04/2018

Prestations de services d'accompagnement d'un groupe de dix (10) personnes issues du Quartier Politique de la Ville de Monteux, autour de la Journée « Booster les Talents » prévue dans le cadre de la Plateforme RH Tourisme. Signature du marché avec l'association V.A. Réussir 279, Chemin St Jean- 84250 LE THOR

Modalités de paiement :

*1^{er} Paiement : 5 660,00 €

*2^{ème} Paiement : 1 340,00 €

Soit un Montant Total : 7 000,00 €

Le marché prendra effet à la date de signature de la proposition.

N° 41 du 09/05/2018

Signature d'une convention de mise à disposition d'équipement nautique avec l'ASL Beaulieu Développement nécessaires à l'exploitation des activités nautiques et de la plage privée, ainsi que le bungalow dédié aux dites activités. La convention est signée pour une période d'un an et la mise à disposition se fait à titre gratuit.

N° 42 du 14/05/2018

Attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 € au titre du dispositif départemental en faveur de l'habitat (PIG) à Mme JOURDAN Laurence pour des travaux de réhabilitation de son logement situé 1528 Chemin des Jonquiers à Pernes-les-Fontaines.

N° 43 du 17/05/2018

Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment d'activités sur le site du Pérussier à Monteux avec la SAS « SARL PROVENCALE PROJECTIONS ». Activités : « travaux d'étanchéification ». Le contrat de location est un bail de courte durée de 36 mois, prenant effet à compter du 1^{er} juin 2018 et s'achevant au plus tard le 31 mai 2021. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à 478.49 €HT, soit 574.19 €TTC.

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

99_DE-084-248400293-20180625-25062018_1-

N° 44 du 17/05/2018

Contrat de services marchés sécurisés pour le service des marchés publics de la CCSC – Complément à la décision n°2017-38 – Prorogation des délais du contrat dans la limite de 3 ans.

N° 45 du 25/05/2018

Attribution d'une subvention d'un montant de 331 € au titre du dispositif départemental en faveur de l'habitat (PIG) à M. FORMENT et Mme ROLLAND pour des travaux de réhabilitation de leur logement situé 96 avenue Henri Bosco à Monteux.

N° 46 du 31/05/2018

Contrat de location avec l'entreprise SCOOTERS Tendances pour la location d'un scooter pour l'Office de Tourisme Intercommunal de la CCSC.

- Forfait location 4 mois 1 220,00 € HT (100 km/semaine, les kilomètres en plus seront facturés à 0,30€)
- Formation pour prise en main de 3 heures : 125,01 € HT

Total TTC 1 614,01 €

Le Conseil Communautaire, Monsieur Christian GROS, Président, entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, PREND ACTE des décisions que le Président a été amené à prendre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
 Et ont signé au registre les membres présents.
 Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
 Les Sorgues du Comtat**

Le Président,

Acte Exécutoire
 Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982
 Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982
Envoyé le :
Affiché le :